

2023-08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 mars à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur GRISEL Bruno,

Etaient présents

:

M. GRISEL Bruno, Mme DEMANGEL Catherine, M. BOURRELLIER Thierry, Mme PRIEUR Brigitte, M. MONNIER Jacky, Mme PINEL Annick, M. LARQUET Daniel, Mme LION BOUCHER Patricia, M. BUISSON Patrick, Mme DE LA FARE Claudine, M. GRISEL Valentin, Mme JAMELIN Magali, M. RIAND Arnaud, Mme DORÉ Lise, M. DALBART Florian, Mme GOODE Virginie, M. GRISEL Julien, M. CAILLAUD François, Mme TISON Catherine, Mme REIGNER Anne-Lise, M. DELISLE Grégory, M. THUILLIER Benoît, M. DURIEZ Dominique

Absents excusés : M. LENOBLE Pascal, Mme HALAVENT Sonia, M. CHEVALIER Raphaël, Mme LE PLEY Saouda,

Pouvoirs donnés conformément à l'article L2121-20 du code général des collectivités territoriales

M. LENOBLE Pascal	Pouvoir à	M. GRISEL Bruno
Mme HALAVENT Sonia	Pouvoir à	Mme GOODE Virginie
Mme LE PLEY Saouda	Pouvoir à	Mme PRIEUR Brigitte

DATE DE CONVOCATION	:	06/03/2023
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	27
PRESENTS	:	23
VOTANTS	:	26 (dont 3 pouvoirs)
SECRETAIRE DE SEANCE	:	Mme PINEL Annick

Objet : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal, après avoir examiné et voté le Compte administratif 2022, est invité conformément à l'instruction M14 à affecter l'excédent de fonctionnement :

-Constatant que le Compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de :

-Résultat de l'exercice 2022 de Fonctionnement :	271 637.13 €
-Résultats antérieurs reportés :	524 607.88 €
Soit un résultat de fonctionnement de :	796 245.01 €

-Résultat de l'exercice 2022 d'investissement :	-692 935.42 €
---	---------------

-Résultats antérieurs reportés :	1 651 843.81€
Soit un excédent de financement de l'Investissement (R001) :	958 908.39 €
Solde des restes à réaliser (excédent) :	217 187.14€

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
-décide du report de l'excédent de fonctionnement à la section de fonctionnement
Report à la section de Fonctionnement (R002) : + 796 245.01€

Fait et délibéré à BOOS, les jour, mois et an susdits,

Le Maire

Bruno GRISEL



La secrétaire de séance

Annick PINEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Annick Pinel', is written below the name.